Consentement

En développement collectif, le **consentement** est un mode de prise de décision collectif. Contrairement au consensus, tous et toutes les membres d'un groupe n'ont pas besoin d'être en accord pour prendre une décision par consentement. Plutôt, une décision par consentement est une décision pour laquelle il n'y a aucune opposition majeure.

La décision par consentement a principalement été popularisée par la sociocratie.

Avantages du consentement

L'utilisation du consentement comme mode de prise de décision collectif a plusieurs avantages qui en font un outil précieux pour la participation, la coopération ou encore les modèles de gestion horizontaux.

D'une part, comme le consensus, il s'oppose à la majorité en obligeant la discussion et l'échange et en favorisant les compromis. Comme lui, il évite aussi d'évincer les minorités des prises de décison.

D'autre part, et contrairement au consensus, il permet aux acteurs collectifs d'avancer de manière plus rapide et incisive en évitant les consensus « mous » et les délais importants dans les prises de décision.

Comment atteindre un consentement

Un groupe peut tendre vers l'atteinte d'un consentement autour d'une question en posant des questions comme « est-ce que quelqu'un a une opposition majeure à la proposition » et « que faudrait-il changer à cette proposition pour qu'elle soit au minimum acceptable? ».

À la fin du processus de recherche de consentement, on ne souhaite pas arriver à une solution qui convient à tout le monde, mais plutôt à une solution à laquelle personne ne s'oppose de manière majeure, c'est-à-dire avec laquelle toutes et tous « peuvent vivre ».

http://wiki.niskaccolades.org/Consentement